

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 137,02 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/07/2026
Actif géré : 204,54 (millions EUR)
Code ISIN : FR0014002XJ3
Indice de référence : Aucun

L'objectif de BFT Rendement Plus 2028 est d'atteindre une performance nette annualisée supérieure à l'OAT (obligation libellée en euros émise par l'Etat français) de 0,60 %¹ à échéance 2028, après prise en compte des frais maximum, sur un horizon de placement de 2 ans et 10 mois, soit du 02/02/2026, date de mise en place de la stratégie, jusqu'à l'échéance, le 15/12/2028.
A titre d'information, au 8 septembre 2025, le taux de rendement actuariel de l'OAT 11/2028 était de 2,31%.
La stratégie du fonds est principalement une stratégie de portage qui consiste à gérer un portefeuille d'obligations spéculatives à haut rendement (de notation comprise entre BB+ et B- par S&P ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) émises par des émetteurs principalement européens.

¹ Cet objectif de performance, fondé sur des hypothèses de marché retenues par la Société de gestion, tiennent compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion ainsi que du risque lié à l'exercice des callables et à leurs réinvestissements.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



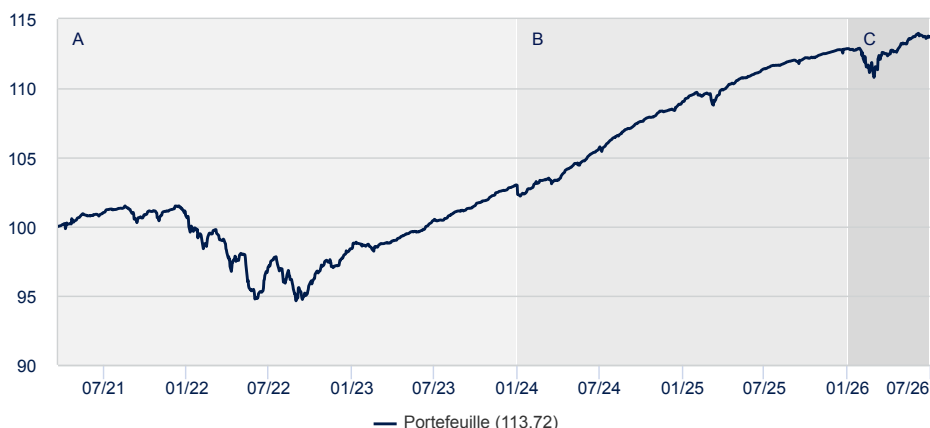
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans et 10 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le fonds mettait en oeuvre une stratégie de portage d'obligations privées à horizon 2024.
B : Durant cette période, le fonds mettait en oeuvre une stratégie de portage d'obligations privées à horizon 2026.
C : A compter du 02/02/2026, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/06/2026	30/04/2026	31/07/2025	31/07/2023	30/07/2021	21/04/2021
Portefeuille	0,92%	-0,08%	1,19%	2,06%	4,22%	2,40%	2,46%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	3,94%	5,67%	5,59%	-4,05%	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux ¹	1,45
Sensibilité crédit	1,92
*Yield to Maturity (YTM) ³	3,97%
*Yield To Worst (YTW) ⁴	3,58%
Notation moyenne	BB+
Spread moyen ²	94
Nombre de lignes (obligations)	77
Nombre émetteurs (obligations)	76

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ Yield to Maturity (YTM)* : correspond au taux de rendement actuariel brut calculé à une date donnée dans l'hypothèse du remboursement à maturité des obligations constituant le portefeuille.

⁴ Yield to Worst (YTW)* : correspond à une estimation à une date donnée du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres pourraient être remboursée par anticipation au gré de l'émetteur (Call).

*Ces taux de rendement actuariels bruts sont donnés à titre indicatif, ils sont fondés sur des hypothèses de marché à un moment donné et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	1,40%	1,14%	2,08%
Ratio de sharpe	0,06	1,14	0,17

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-6,77%
Délai de recouvrement (jours)	396
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-3,32%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	2,41%



Jean Larroque-Laborde

Gérant de portefeuille



Antoine Petit

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Le mois de juillet 2026 a été marqué par la fin des négociations et la reprise des hostilités entre l'Iran et les Etats-Unis. En conséquence, le baril de Brent a fortement monté sur la première partie du mois, pour atteindre 100 \$, avant de baisser légèrement en toute fin de mois, à 89\$. In fine, sa progression est de 22% sur le mois, soit la plus forte hausse depuis mars.

L'évolution heurtée des indices d'inflation reflète la volatilité des cours du pétrole. Aux Etats-Unis, l'inflation totale a fortement surpris fortement à la baisse pour juin, à 3,5%, en partie grâce à la baisse des prix de l'énergie ce mois-là mais aussi grâce à la baisse nette et généralisée de l'inflation sous-jacente. En revanche, l'inflation a surpris à la hausse en zone euro en juillet, à 2,9%, à cause du rebond du pétrole.

Globalement, les enquêtes d'activité sont cohérentes avec un rythme de croissance modéré. En zone euro, le PMI composite est passé de 50 à 51,9, grâce à une amélioration dans l'industrie mais surtout dans les services, en revenant ainsi à son plus haut niveau depuis le déclenchement de la guerre en Iran. D'ailleurs, la croissance du PIB au T2 est sortie à +0,4% en variation trimestrielle. Aux Etats-Unis, les enquêtes ISM manufacturier et services ont toutes les deux légèrement baissé en juin (respectivement à 53,4 et 54) mais restent cohérentes avec un rythme de croissance d'environ 2%. Le rapport sur l'emploi de juin n'a pas été bon et a insinué le doute sur les trois rapports précédents, qui avaient été nettement meilleurs que prévu. En particulier, le secteur privé hors secteur de la santé est revenu à la destruction d'emplois. Au Japon, les enquêtes PMI restent bien orientées avec 54,7 pour le manufacturier et 51,9 pour les services. La Chine continue en revanche de dénoter et la dégradation de la conjoncture s'est accentuée sur le mois, le PMI composite tombant à son plus bas niveau depuis 2022.

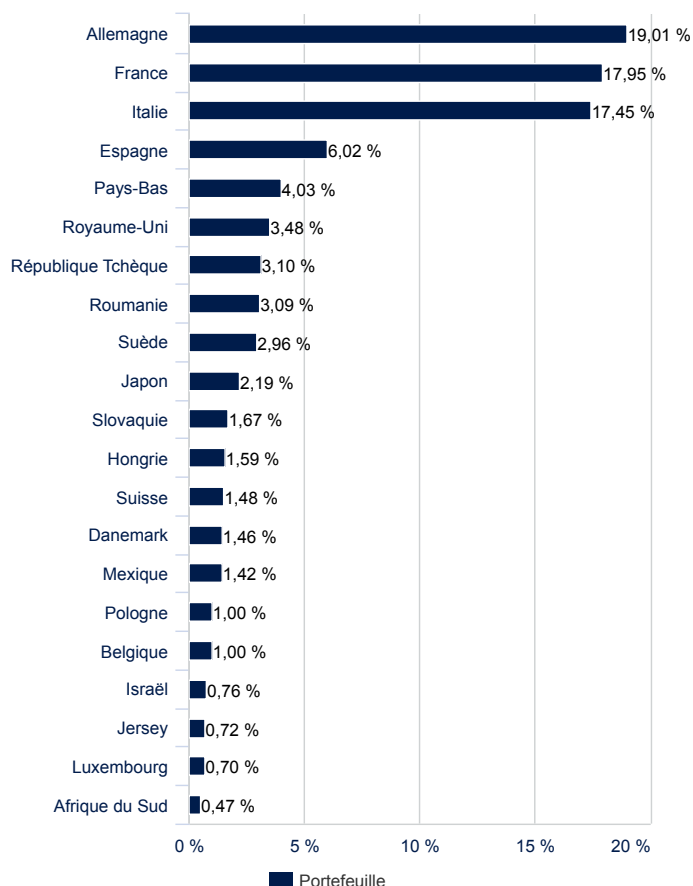
Plusieurs grandes banques centrales ont tenu leur comité de politique monétaire en juillet mais aucune n'a décidé de modifier sa politique de taux. La BCE a laissé son taux de dépôt inchangé à 2,25% mais a ouvert la porte à une hausse en septembre, en reprise du regain de tensions sur les prix de l'énergie. De son côté, la Fed n'a pas changé ses taux directeurs mais elle s'est satisfaite de la hausse des rendements obligataires depuis le comité précédent, en réaction directe aux développements économiques. Surtout, elle a confirmé un changement radical de régime de communication : elle donnera nettement moins d'indications que par le passé. Cela implique donc aussi un changement de régime pour le marché obligataire. La Banque du Japon a laissé son principal taux directeur à 1% mais s'est montrée assez offensive sur un prochain durcissement.

Malgré un contexte de volatilité élevée, le crédit a démontré une bonne tenue. En Europe, les spreads sont restés globalement inchangés sur le mois. Sur l'Euro Investment Grade, le spread s'établit à 61 pb (indice ICE BofA Euro Corporate), soit seulement 1 pb au-dessus de son point bas annuel. Toutefois, la performance totale du crédit IG ressort en territoire négatif en juillet (-0,97 %), pénalisée principalement par la hausse des taux souverains. Le segment High Yield a surperformé l'Investment Grade, bénéficiant d'un portage plus élevé et d'une durée structurellement plus courte. En outre, les spreads du HY euro se sont légèrement resserrés en juillet, de 10 pb pour l'indice ICE BofA Euro BB-B, à 197 pb. Dans ce contexte, la performance totale de l'indice ressort à -0,32 %.

La dispersion sectorielle est restée limitée, avec toutefois une sous-performance des télécoms, pénalisées par des facteurs techniques liés à une offre soutenue et à une concurrence accrue. L'automobile demeure sous pression, dans un environnement où les investisseurs restent sélectifs sur les valeurs cycliques. Les secteurs de la technologie et de l'énergie ont également affiché une performance plus faible. À l'inverse, les banques, la chimie et les matériaux de base ont mieux résisté, bénéficiant d'une meilleure tenue relative dans un marché marqué par une forte volatilité.

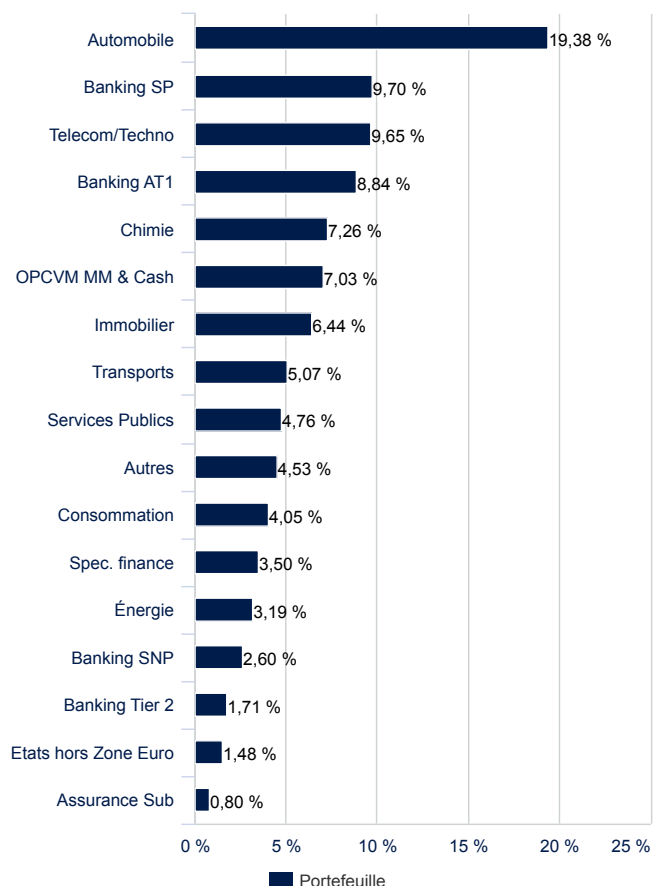
Enfin, la saison des publications trimestrielles a bien démarré, avec des résultats globalement solides qui confortent un discours toujours favorable au crédit. Les émetteurs européens restent, dans l'ensemble, disciplinés sur le plan financier et ne montrent pas, à ce stade, de signe marqué d'un retour vers un cycle de re-leveraging.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



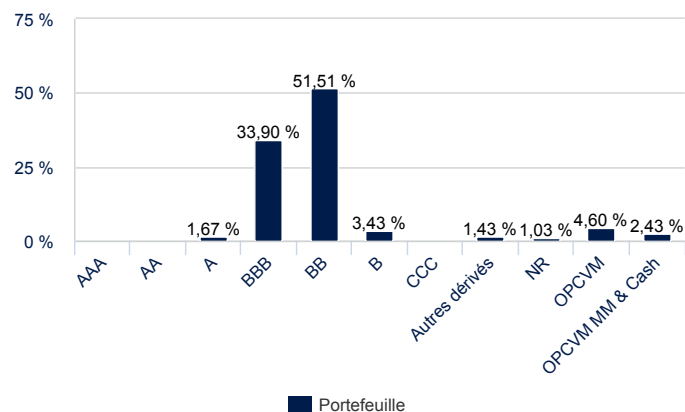
* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



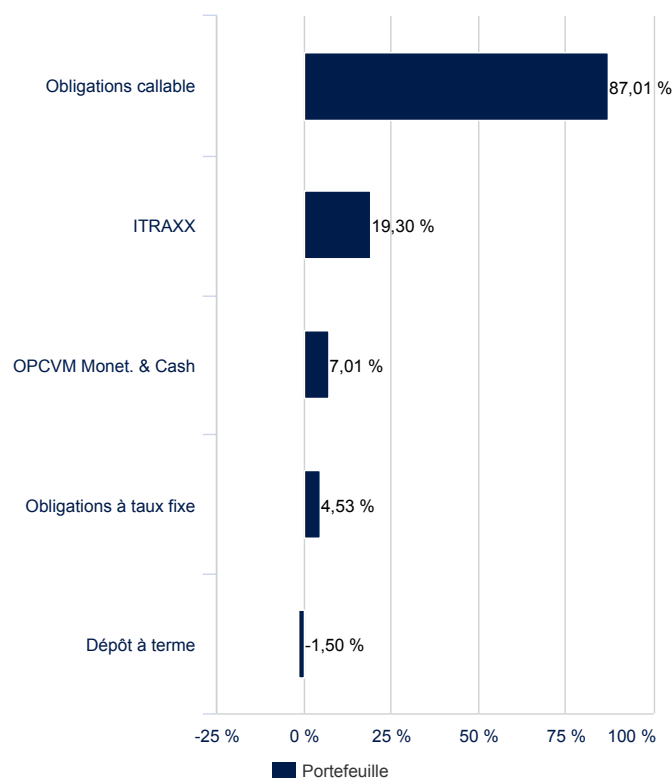
* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	Etats hors Zone Euro	-	-
ROMANIA	Etats hors Zone Euro	1,48%	0,03
Emetteurs hors Etats	-	-	-
AIR FRANCE-KLM	Transports	2,14%	0,03
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE	Automobile	1,96%	0,00
BANCA IFIS SPA	Spec. finance	1,89%	0,02
GRUENENTHAL GMBH	Chimie	1,83%	0,00
BPER BANCA SPA	-	1,78%	0,02
WEBUILD SPA	-	1,74%	0,03
CMA CGM SA	Transports	1,73%	0,05
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIEN	-	1,71%	0,02
SLOVENSKA SPORITELNA AS	Banking SP	1,67%	0,02
IMCD NV	Chimie	1,67%	0,03
BANCO DE CREDITO SOCIAL COO SA	-	1,66%	0,01
SERVICIOS FI CA ES FI DE CR SA	Spec. finance	1,61%	0,03
BANCA TRANSILVANIA SA	-	1,60%	0,02
ZF FINANCE GMBH	Automobile	1,60%	0,03
SCHAEFFLER AG	-	1,60%	0,02

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Obligations & titres créance Euro
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	24/03/2017
Date de création de la classe	09/04/2021
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0014002XJ3
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 000 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,23%
Durée minimum d'investissement recommandée	2 ans et 10 mois
Historique de l'indice de référence	24/03/2017 : Aucun

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

SCR Marché

SCR Marché	14,55%
SCR Marché/Scénario Taux UP	14,55%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	14,17%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	3,32%
SCR Taux DOWN	-3,29%

SCR Actions	0,46%
SCR Actions Type 2	0,46%
SCR Crédit	13,63%
SCR Crédit Cash	12,18%
SCR Credit RepackagedLoans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	1,45%
SCR Crédit Dérivé Up	1,45%

SCR Change	0,01%
------------	-------

SCR Concentration	2,28%
-------------------	-------

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
EP INVESTMENT SARL #NC	1,52%
AIR FRANCE-KLM #NC	0,87%
TATA MOTORS PASSENGER VEHICLES	0,73%
VOLKSWAGEN AG #NC	0,56%
HARBOUR ENERGY PLC #NC	0,53%
ZEPPELIN-STIFTUNG #NC	0,47%
TELECOM ITALIA SPA/MILANO #NC	0,43%
RENAULT SA #NC	0,40%
VALEO SE #NC	0,33%
FORVIA #NC	0,33%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.